

(^)

( N° 149. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 18 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Antoine-Henri Ruwel, maréchal-des-logis au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie.**

*(Voir le N° 49 de la Chambre des Représentants.)*

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Hilvarenbeek (Pays-Bas), le 22 janvier 1825. Depuis 1835 il a habité la commune de Bar-le-Duc (province d'Anvers), où son père exerce la profession de médecin.

Il a pris part au tirage de la milice en Belgique, et sert comme volontaire au 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie depuis le 15 mars 1845. Il y fut nommé successivement brigadier, fourrier et maréchal-des-logis, grade qu'il occupe encore maintenant.

Ses chefs le recommandent à la bienveillance de la législature, ils le considèrent comme digne de la faveur qu'il sollicite. Les autorités consultées partagent également cet avis.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, a pris sa demande en considération, à la majorité de 36 suffrages contre 25.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.